

La recherche d'informations sur le web

- **Si vous vous connectez à Internet** et ouvrez votre logiciel de navigation, celui-ci se connecte automatiquement à un site et affiche une page. Vous pouvez faire défiler la page affichée, lire les informations et utiliser les liens hypertexte pour accéder à une autre page.

Si vous souhaitez vous connecter à un site dont vous connaissez l'adresse, il vous suffit de saisir directement celle-ci dans la zone Adresse (Location) de votre navigateur et valider à l'aide de la touche Entrée. Le navigateur recherche alors le site, s'y connecte et affiche les données contenues sur cette page.

- Pour localiser les ressources susceptibles de vous intéresser (**dont vous ignorez l'adresse**), vous pouvez utiliser les systèmes de recherche d'informations.

Ils sont constitués de deux grands types de sites Web (ou portails) :

- les **moteurs de recherche** qui indexent le contenu de différentes ressources Internet. L'internaute qui recherche de l'information peut accéder à celle-ci, grâce à de mots clés ; par exemple : **Google, Altavista, Voila** ou encore **Lycos**
- les **annuaires**, qui présentent un inventaire, spécialisé dans un domaine ou non, dans lequel les sites référencés sont classés par catégorie et sont accessibles au moyen de liens hypertextes ; par exemple : **Yahoo ! Le guide de Voila, Nomade** ou encore **Fr@ncité**

Le site **Abondance** — qui traite aussi du référencement et la promotion de sites Web sujets que nous aborderons plus tard — vous permet de comprendre comment fonctionnent les moteurs de recherche et les annuaires les plus connus. Abondance présente sur une de ses pages les "*annuaires et moteurs des principaux portails*". En outre, un site recense "*1000 annuaires et moteurs de recherche francophones*"

Je vous conseille deux lectures : le **dossier Google** du Journal du net et puis un site québécois très (trop ?) complet sur la question, il est intitulé "**Trousse de recherche d'information dans Internet**".

- **Les informations les plus récentes** — c'est-à-dire datées de moins de deux semaines — ne sont, en général, pas recensées dans les moteurs de recherche ou les annuaires, qui exigent un certain délai pour les prendre en compte. Pour les obtenir, vous devez parcourir les sites Web des organes de communication traditionnels (presse, radio ou TV). Le site de l'Agence France Presse les présentent sur la page **A.F.P. - Médias**

De manière plus ciblée, vous pouvez recevoir des informations grâce à **NetZone**.

Pour accéder à cette page sur le web et avec des liens hypertextes :

http://www.viviani.org/cours/util_int/internet/3rechweb.html